



Service Interrégional des Concours Grand Ouest

Sujet national pour l'ensemble des Centres de gestion organisateurs

CONCOURS INTERNE DE BIBLIOTHECAIRE TERRITORIAL

Spécialité Bibliothèques

SESSION 2011

ÉTUDE DE CAS

portant sur les aspects de la gestion d'une bibliothèque

Durée : 4h00
Coefficient : 3

- ↪ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif tel que paraphe, signature, votre nom ou un nom fictif.
- ↪ Seul l'usage d'un stylo soit noir, soit bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur
- ↪ Seules les références (nom de collectivité, nom de personne, ...) figurant le cas échéant sur le sujet ou dans les documents joints peuvent apparaître dans votre copie.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce document comprend 4 pages, y compris celle-ci

Sujet :

Vous êtes intégré(e) à une équipe de bibliothécaires au sein d'une bibliothèque municipale de construction récente qui témoigne d'une réelle ambition de la part de la municipalité dans le domaine de la lecture publique.

Depuis l'ouverture de l'établissement, trois axes ont été dégagés, qui structurent les missions de l'établissement : formation, information et culture. L'établissement est engagé dans une démarche de politique documentaire qui vise à faire coïncider au mieux l'offre documentaire avec les besoins, exprimés ou non, du public. Cette démarche est formalisée dans un plan de développement des collections.

La municipalité souhaite que la bibliothèque puisse se positionner, sur le territoire, comme un lieu ressource en matière de formation et d'auto-formation. Il s'agit notamment, d'après les instructions données par l'élu de secteur à la responsable de l'établissement, de permettre au public scolaire de trouver à la bibliothèque toutes les ressources qui lui permettront de réussir dans ses études, la municipalité souhaitant mettre en avant le fait qu'elle agit au quotidien pour favoriser la réussite scolaire des enfants et des adolescents scolarisés sur la ville.

Il s'agit également d'offrir des ressources et des services qui s'adressent à un public étudiant et de proposer une offre en matière d'auto-formation à destination notamment des personnes en recherche d'emploi ou en situation de reconversion professionnelle.

Lors de la construction de l'établissement, le choix a été fait d'offrir un grand nombre de places de travail. Réparties dans deux espaces dont l'un est intégré à l'espace " Jeunesse " et l'autre à l'espace " Adultes ", ces places sont au nombre de soixante-cinq. Ces deux espaces de travail sont bien délimités mais ils ne sont pas clos et sont directement attenants aux espaces dont ils dépendent.

L'établissement propose également au public des postes informatiques, au nombre de huit, qui permettent la consultation de l'Internet et de quelques CD-ROM ludo-éducatifs et documentaires présents dans les collections.

Le volume total des collections est de près de 100 000 documents, pour un budget dévolu aux acquisitions de l'ordre de 150 000 € par an. Ce budget n'est pas susceptible d'évoluer à la hausse. L'offre documentaire et de services qu'il s'agit de concevoir doit donc l'être à budget constant.

Du fait de votre connaissance de l'environnement, vous disposez des éléments suivants :

- La ville compte sur son territoire 11 établissements scolaires, soit 7 écoles primaires (maternelles et élémentaires), 2 collèges et 2 lycées. L'un de ces deux lycées propose des filières professionnelles et technologiques en nombre important. Les deux lycées proposent des BTS.
- Un certain nombre d'adolescents résidants sur la ville sont scolarisés dans un établissement (collège-lycée) situé sur le territoire d'une commune limitrophe. Cet établissement compte également des filières professionnelles et technologiques, complémentaires de celles qui sont représentées sur la ville dans laquelle vous travaillez.
- L'un des quartiers de la ville dans laquelle vous travaillez (20 % de la population de la ville y réside) est inclus dans les dispositifs de la " géographie prioritaire " de la politique de " Développement social et urbain " menée par l'État en collaboration avec des acteurs locaux. À ce titre, un certain nombre d'actions visant à accompagner les publics jeunes en difficulté scolaire sont menées dans ce quartier. Ce quartier est par ailleurs celui dans lequel est implanté le lycée qui propose des filières professionnelles et technologiques.

Sur la base de la volonté exprimée par l'élu de secteur, votre responsable vous confie la mission suivante : élaborer une offre documentaire et de services dans le domaine du soutien à la formation en valorisant au mieux le réseau d'acteurs présents sur le territoire et impliqués dans des problématiques similaires. Cette offre doit s'intégrer harmonieusement dans l'offre de collections et de services déjà existante et doit cibler précisément différentes catégories de publics visés en fonction des situations qui leur sont propres.

Vous ne disposez, pour remplir cette mission, que de vos seules ressources, les autres membres du personnel de l'établissement ne pouvant être mobilisés pour vous aider à la remplir.

Il vous est demandé de rendre compte précisément de la démarche suivie pour élaborer vos propositions.

- ↳ **Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif tel que paraphe, signature, votre nom ou un nom fictif.**
- ↳ **Seul l'usage d'un stylo soit noir, soit bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur**
- ↳ **Seules les références (nom de collectivité, nom de personne, ...) figurant le cas échéant sur le sujet ou dans les documents joints peuvent apparaître dans votre copie.**

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.